



Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA

Hors-série n° 4 | 2011
Autour de l'autel chrétien médiéval

Les corps saints *super candelabrum* : l'exemple du diocèse de Langres (XII^e-XVI^e siècle)

Laurent Durnecker



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cem/11809>
DOI : 10.4000/cem.11809
ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique

Laurent Durnecker, « Les corps saints *super candelabrum* : l'exemple du diocèse de Langres (XII^e-XVI^e siècle) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 4 | 2011, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 02 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/cem/11809> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.11809>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mars 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions
4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Les corps saints *super candelabrum* : l'exemple du diocèse de Langres (XII^e-XVI^e siècle)

Laurent Durnecker

- 1 L'association de reliques à l'autel s'est imposée comme une évidence dès les origines du culte des martyrs, sur les tombeaux desquels le saint sacrifice était célébré depuis le IV^e siècle voire plus tôt¹. Elle est évoquée dans l'Apocalypse par la vision des âmes des martyrs sous l'autel de l'Agneau (6 : 9), passage commenté à l'envi. Il convient de distinguer deux grandes catégories de relation entre les restes saints et le lieu de célébration eucharistique. La première est représentée par le scellement de reliques dans l'autel lors de sa consécration, rituel qui symbolise l'« enterrement triomphal » des martyrs dans le Christ². La seconde implique un rapprochement entre l'autel et des reliques conservées dans un *locus* distinct, tombeau, châsse ou reliquaire. Cette proximité, qui peut se traduire de nombreuses manières différentes, induit un double processus de mise en valeur : elle renforce l'honneur témoigné au saint³ et participe en retour de la valorisation de l'autel. L'emplacement des restes saints dans l'église a été abordé en premier lieu par Nicole Herrmann-Mascard, qui a distingué les corps entiers et les autres types de reliques⁴. Traité à partir des exemples les plus illustres dans plusieurs ouvrages⁵, cet aspect n'a fait l'objet d'aucune étude systématique avant le livre ambitieux de John Crook⁶. L'auteur y met en lumière les importantes disparités des territoires italien, français et anglais en matière de présentation des reliques, embrassant l'ensemble de la période comprise entre le IV^e et le XII^e siècle. Dans la mesure où il examine l'impact du culte des saints sur l'architecture, John Crook prend davantage en compte les tombeaux vénérés que les châsses et reliquaires. Dès le Moyen Âge central cependant, l'exposition de ces objets mobiles a donné lieu à des aménagements particuliers conçus en fonction de considérations pratiques mais aussi théologiques, qui ont elles-mêmes évolué. Celles-ci sont aujourd'hui connues dans leurs grandes lignes, mais leur application concrète dans l'église reste peu étudiée. L'exemple du diocèse de Langres, envisagé dans ses limites antérieures à 1731, illustre quelques-

uns des types de dispositifs mis en place pour soutenir les châsses, essentiellement à partir du XII^e siècle.

Châsses, reliquaires et autel aux XI^e et XII^e siècles

- 2 Aux XI^e et XII^e siècles, les corps saints semblent le plus souvent associés à un autel après leur élévation⁷ ; les sources écrites du Moyen Âge central ne permettent toutefois pas d'appréhender de manière précise la présentation des reliquaires et des châsses⁸. Les textes hagiographiques ne comprennent que peu d'indications sur ce point et posent plusieurs problèmes d'interprétation, à l'instar de la Vie de saint Vorles, composée vers 1030⁹. Inhumée dans l'église de Marcenay, la dépouille de ce saint prêtre aurait été transférée par l'évêque Isaac (857-880/1) dans celle de Châtillon-sur-Seine, dédiée à la Vierge et à saint Martin. Au sein de ce sanctuaire, elle semble avoir été inhumée de nouveau et non placée dans une châsse : en effet, elle repose alors dans une tombe (*tumba, limina, sepulcrum*), à proximité immédiate d'un autel¹⁰. L'auteur, le clerc Aganon, situe également le corps saint dans un *loculus* abrité par une *absida*, mot dont on ne sait en l'occurrence s'il désigne l'abside de l'église ou un tombeau monumental¹¹. À la même époque cependant, le corps entier est ôté temporairement de son tombeau et exposé plusieurs jours dans l'église Saint-Mammès de Châtillon, déplacement qui implique probablement un dispositif plus complexe qu'un simple sarcophage. Un autre recueil, les *Miracula* de saint Prudent, contient plus d'indications à propos de la châsse de ce martyr, vénéré *in corpore* dans l'abbaye Saint-Pierre et Saint-Paul de Bèze. Toutefois, le passage qui s'y rapporte laisse sceptique¹². D'une part l'hagiographe Thibaud, qui écrit peu après 1124, relate un miracle attribué à la fin du IX^e siècle en prétendant s'appuyer sur un recueil plus ancien. De l'autre, le texte lui-même est peu précis. L'auteur raconte ainsi comment, au cours de l'office célébré en l'honneur des deux apôtres (29 juin), un cierge allumé se serait renversé sur un *pallium* posé en partie sur la châsse (*lectum*) de saint Prudent, en partie sur l'autel ; cette précision implique un contact et donc une proximité immédiate entre les deux éléments, de même que l'encensement successif du maître-autel et de la châsse¹³. Rien ne permet toutefois de savoir si le *lectum* a été placé sur l'autel temporairement ou s'il reposait en permanence derrière celui-ci. Le premier cas de figure est attesté tout au long du Moyen Âge, en particulier en ce qui concerne les reliquaires plus petits. À Saint-Bénigne de Dijon, d'après un coutumier rédigé à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle, chaque reliquaire devait être posé sur l'autel le jour de la fête du saint qu'il représentait¹⁴. Le bras de saint Bénigne, en particulier, était placé sur le maître-autel le jour de sa Translation (24 novembre)¹⁵. Cette pratique est parfois instituée par des donateurs désireux d'augmenter un culte, comme Jean de Tavaux, archidiacre du Lassois : dans son testament, rédigé en 1276, celui-ci lègue à la cathédrale de Langres un reliquaire contenant une côte de sainte Reine, fonde l'office de la vierge martyre (comportant 3 leçons) et demande que le réceptacle soit posé sur le maître-autel chaque année, le jour de sa fête (7 septembre)¹⁶.
- 3 La disposition des reliques à même la *mensa* représentait sans doute une solution commode. Tolérée dès le IX^e siècle en raison de l'honneur qui leur était dû¹⁷, elle a cependant suscité des réticences notables dans le milieu bénédictin, comme en témoignent par exemple la Vie de sainte Walpurgis, écrite par l'abbé de Cluny Odon (926-942) et celle de saint Berchaire, rédigée vers 1085 à Montier-en-Der¹⁸. Selon leurs

auteurs, la table d'autel doit demeurer exclusivement le lieu de la célébration eucharistique. Ce facteur, conjugué à la volonté de maintenir les restes saints au plus près de l'autel, explique sans doute la mise en place des premiers aménagements liés aux châsses. Progressivement d'autres critères symboliques et théologiques se sont imposés à leur tour. Le corps saint, dont la *virtus* est assimilée à une lumière depuis l'Antiquité tardive, doit désormais être placé dans un lieu élevé pour illuminer la maison du Seigneur et éclairer les fidèles¹⁹. Les translations sont également motivées par le besoin de placer les saints dans la lumière (*super candelabrum*) pour mieux les honorer²⁰, argument qui connaît un succès durable²¹. Selon Bernard de Clairvaux, l'exaltation des âmes des saints au-dessus de l'autel fait partie du plan de Dieu et surviendra lors du Jugement dernier²². Peut-être l'élévation des corps saints dans l'église a-t-elle été conçue comme l'anticipation ici-bas du triomphe des justes. Dans le diocèse de Langres, ce double souci d'élévation et de glorification du corps saint par la lumière s'est traduit par la mise en place d'une ou deux colonnes soutenant la châsse derrière l'autel.

Quelques châsses sur une ou deux colonnes derrière l'autel (XII^e, voire XIII^e siècle)

- 4 Au milieu du XII^e siècle, la cathédrale Saint-Mammès de Langres est en chantier : le nouveau chœur est presque terminé²³ et un nouveau lectionnaire composé²⁴. C'est dans ce contexte que l'évêque Godefroy de la Roche-Vanneau (1140-1162) invente vers 1147 une nouvelle relique : du sang de saint Mammès²⁵. En 1150, après être revenu de la croisade conduite par Louis VII (retour au cours duquel il faillit périr)²⁶, il transfère également le corps du martyr Gengoul dans une châsse richement décorée ; sa volonté de mettre en valeur les reliques d'un saint militaire découle probablement en partie de son expédition en Terre Sainte. Peut-être Godefroy a-t-il en outre été influencé par la translation du corps de saint Lazare dans la cathédrale d'Autun, événement auquel il a assisté en 1146²⁷. Un de ses successeurs, Guy de Genève, ouvre la châsse de saint Gengoul le 13 mai 1282²⁸ ; il ajoute à l'intérieur un reliquaire contenant des ossements de saint Grégoire, évêque de Langres du VI^e siècle – seul évêque local dont la cathédrale possède alors des reliques. L'évêque la repose ensuite derrière le maître-autel, sur un entablement soutenu par une colonne antique, elle-même dotée d'une base et d'un chapiteau en bronze²⁹. Peut-être ce dispositif était-il en place depuis le milieu du XII^e siècle, période de reconstruction semble-t-il propice à un tel aménagement³⁰. Quant à la translation des reliques de saint Grégoire opérée en 1282, elle correspond à une tendance largement attestée en France au XIII^e siècle ; dans plusieurs cathédrales gothiques des reliques d'évêques locaux sont en effet placées en position éminente derrière le maître-autel, au moyen notamment de plates-formes. Cette mise en valeur est attestée dès le premier quart du siècle à la cathédrale de Chartres³¹, peut-être dans les années 1280 à Amiens³².
- 5 Marque d'un honneur accru à l'égard d'un saint, la translation peut également être effectuée pour redresser un culte sur le déclin. Ce motif est évoqué dans un procès-verbal daté du 24 mai 1181, relatif au transfert du corps de saint Vorles³³. Alors que le chef est prélevé et disposé dans un reliquaire particulier, ses autres reliques sont mises dans une nouvelle châsse, élevée sur deux colonnes de marbre dans la partie orientale de l'église Saint-Martin et Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine³⁴. En 1751, deux colonnes

de marbre soutenaient la nouvelle châsse du saint, réalisée quinze ans plus tôt³⁵ – description qui suggère que le mode de présentation est peut-être demeuré inchangé depuis le XII^e siècle. La reconstruction programmée du maître-autel *more romano*³⁶ entraîna leur destruction, et la châsse fut suspendue à la voûte au moyen d'une chaîne. Le gradin mentionné derrière le maître-autel en 1748, sur lequel reposait la châsse³⁷, était sans doute soutenu par les deux supports³⁸.

- 6 En 1271, c'est également sur deux colonnettes de marbre que reposait la châsse de saint Bénigne, dans la crypte de l'abbatiale dijonnaise ; une lampe brûlait perpétuellement devant les reliques³⁹. C'est alors que les deux supports furent brisés net à cause de la chute d'une des plus grosses tours de l'église, qui provoqua la destruction d'une majeure partie de celle-ci⁴⁰. L'office de la *Relevatio sancti Benigni* (19 octobre) n'est guère précis en ce qui concerne l'emplacement de la châsse dans la crypte. Cependant, lorsqu'en 1858 le caveau de saint Bénigne fut dégagé et les vestiges de son tombeau, retrouvés, deux bases de colonnes furent découvertes à l'intérieur ; elles étaient placées sur le fond de la cuve (brisée) du sarcophage⁴¹. Disposées selon un alignement est-ouest, elles correspondaient probablement aux supports qui avaient soutenu la châsse jusqu'en 1271. En l'absence de textes suffisamment explicites et dans l'attente d'une nouvelle fouille plus complète et méthodique du caveau, on ne peut que supposer – avec la plus grande prudence – que cette châsse était placée derrière l'autel de la crypte, dédié à Saint-Bénigne⁴². Quand le corps saint a-t-il été transféré dans cette châsse ? D'après Louis Chomton l'élévation serait survenue dans le courant du XII^e siècle après l'incendie de l'abbatiale en 1137, peut-être lors de la consécration de l'église en 1147⁴³. Les quelques mentions, bien que ténues, semblent indiquer une date plus tardive ; la position du sarcophage en étroite relation avec l'autel Saint-Bénigne de la crypte est attestée encore à la fin du XII^e siècle. En 1162 Hugues III et Marie de Champagne, veuve du duc Eudes II, fondent un luminaire devant le tombeau du martyr⁴⁴, ce qui semble impliquer que les reliques y reposent encore. Le célébrant devait en outre encenser l'autel de la crypte dédié à saint Bénigne en même temps que le tombeau (« *aram simulque sepulchrum* ») d'après le troisième coutumier de l'abbaye⁴⁵. L'iconographie tend à confirmer que l'élévation des reliques n'est survenue que tardivement. Dans une vue de la fosse abritant le tombeau de saint Bénigne, dom Plancher a représenté la châsse qui d'après l'office de la *Relevatio* serait restée miraculeusement intacte lors de l'effondrement de la tour en 1271 (fig. 1). À la suite de ce miracle, l'objet aurait été conservé, malgré la translation du corps saint dans une nouvelle châsse en 1288⁴⁶. En bois sculpté, il était appendu au mur gothique de la crypte au XVIII^e siècle, et l'est resté jusqu'à sa destruction en 1792⁴⁷. Au regard du dessin de dom Plancher, cette châsse ne présentait pas les caractéristiques du XII^e siècle mais celles d'un XIII^e siècle avancé⁴⁸, époque à laquelle il faut peut-être situer l'élévation des reliques de saint Bénigne.
- 7 À la suite de l'accident survenu en 1271, une grande partie de la crypte de Saint-Bénigne est condamnée et l'église supérieure, entièrement reconstruite. Consacrée le 27 avril 1287, l'abbatiale gothique est achevée au début du XIV^e siècle. Le redressement du culte de saint Bénigne accompagne celui de l'église ; sa dépouille est otée de la crypte où elle reposait depuis le début du XI^e siècle, puis disposée dans le nouveau chœur.

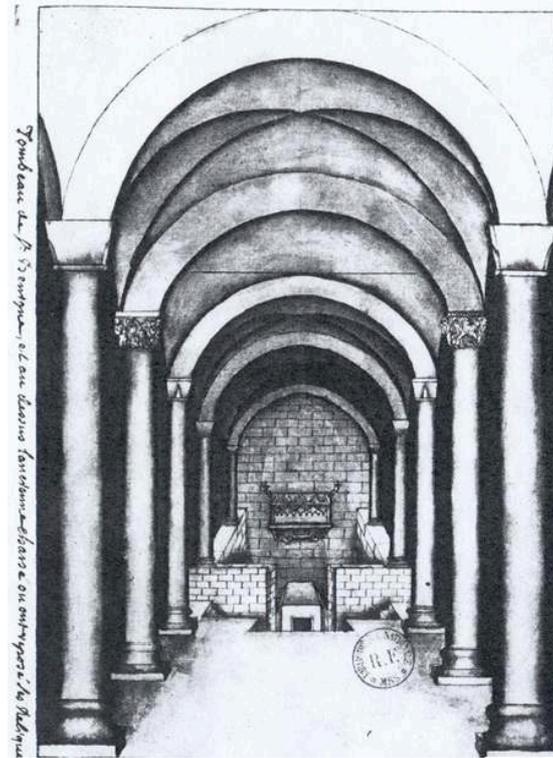


Fig. 1. Saint-Bénigne de Dijon, crypte : l'ancienne châsse et le tombeau de saint Bénigne. Estampe réalisée par dom Plancher vers 1739, publiée par W. Schlink, *Saint-Bénigne in Dijon, Untersuchungen zur Abteikirche Wilhelms von Volpiano (962-1031)*, Berlin, 1978, planche XVI, document 34. Le dessin est accompagné d'une légende : « tombeau de saint Bénigne et, au-dessus, l'ancienne chaise ou ont reposé ses reliques ».

XIII^e-XVI^e siècle : une surélévation accentuée au-dessus ou en arrière du maître-autel

Élévation de la châsse et renouveau du culte

- 8 Le 29 octobre 1288, l'abbé Hugues d'Arc transfère solennellement les reliques de saint Bénigne dans une nouvelle châsse richement ornée, qu'il place en position éminente (*in alto stabilitam*) derrière le nouveau maître-autel⁴⁹. Dès 1290, le cellerier Étienne de Brognon fonde un nouveau luminaire devant le corps saint⁵⁰, contribuant ainsi au faste du culte. Au début du XVI^e siècle, un des parements d'autels devait être posé « en amont, contre la châsse »⁵¹, précision qui implique que celle-ci reposait soit sur une plate-forme accolée à l'arrière de l'autel, soit sur son degré supérieur⁵². À la suite de la *relevatio* de ses reliques, le culte de saint Bénigne a connu un essor certain : aux XIV^e et XV^e siècles, son sanctuaire figure dans la liste des pèlerinages judiciaires imposés par les échevinages de Gand⁵³, Alost et Termonde⁵⁴. Le duc de Bourgogne Philippe le Hardi s'y rend quant à lui à plusieurs reprises, et y fait des offrandes tant aux reliques des saints qu'à celle de la Vraie Croix⁵⁵. Entre le milieu du XV^e siècle et le milieu du XVI^e siècle, des oblations au bras-reliquaire du martyr et à la « Bonne Croix » sont enregistrées chaque année⁵⁶ ; de 1487/8 à 1547/8 elles étaient employées à un luminaire supplémentaire destiné à éclairer la châsse du saint lors de certaines fêtes⁵⁷.

- 9 La translation de 1288 a sans doute contribué au dynamisme du culte de saint Bénigne. Célébré dans l'abbatiale Saint-Étienne de Dijon le 2 août 1392⁵⁸, le transfert du corps de saint Médard au-dessus du maître-autel a probablement eu le même effet, puisque le saint évêque s'est alors vu attribuer de nombreux miracles jusqu'au début des années 1430⁵⁹. Au sein de l'abbatiale de Molesmes, c'est au même emplacement que reposait la châsse de saint Robert en 1331, et peut-être depuis l'élévation survenue en 1253⁶⁰. En ce qui concerne Molesmes et Saint-Étienne de Dijon les mentions, laconiques, ne permettent pas de savoir si la localisation « au-dessus de l'autel » correspond à un simple effet visuel ou à une réelle superposition⁶¹. Dans tous les cas, elle correspond sans doute à l'exigence de visibilité qui a caractérisé les développements du culte eucharistique à partir du XII^e siècle avant de s'appliquer également aux reliques⁶². La relation directe entre le besoin de voir et l'exposition permanente de la châsse en hauteur est explicitée par exemple dans le cas de Saint-Géry de Cambrai en 1245⁶³. Pour les religieux, la surélévation de l'objet présentait en outre l'avantage de le soustraire aux étreintes indésirables des fidèles⁶⁴. La nécessité canonique de conserver sous clé l'eucharistie, affirmée par le concile de Latran IV (1215)⁶⁵ a probablement constitué un autre critère déterminant, dans la mesure où l'autel représentait l'emplacement le plus naturel pour le Corps du Christ ; le développement des custodes eucharistiques, puis l'essor des tabernacles à l'extrême fin du Moyen Âge, ont sans doute rendu plus nécessaire encore la construction d'aménagements aériens et reculés, destinés à supporter les châsses. Cette évolution n'en traduit pas pour autant une « mise en retrait » généralisée des reliques par rapport à l'eucharistie⁶⁶. À Saint-Bénigne de Dijon notamment, la châsse a conservé l'emplacement le plus honorifique, alors que le saint sacrement restait entreposé dans une armoire implantée près du maître-autel, qui abritait également des reliquaires au début du XVI^e siècle⁶⁷. De plus, les aménagements ont parfois atteint des dimensions imposantes, ce qui témoigne d'une volonté indéniable de mettre en valeur certaines reliques notables dans les derniers siècles du Moyen Âge. Il convient de distinguer d'une part les poutres, aménagements aériens, de l'autre les aménagements ancrés au sol et érigés derrière l'autel. Cette dernière catégorie regroupe notamment les plates-formes et les grandes châsses ou coffres supportés par quatre piliers.

Aménagements érigés en arrière de l'autel

Châsse ou coffre posé sur quatre piliers

- 10 Non documentée dans le cas langrois, cette configuration est attestée dans le diocèse d'Autun, voisin. Dans la collégiale Saint-Andoche de Saulieu⁶⁸, au XVII^e siècle, un coffre trônait sur quatre colonnes de cuivre (ou bronze) derrière l'autel dédié à tous les saints, lui-même implanté à l'est du maître-autel. Il s'agissait d'une solide « arche » de chêne, bardée de bandes de fer, qui renfermait deux châsses. Celle du dessous contenait les suaires des martyrs locaux Andoche, Thyrese et Félix et l'autre, la majeure partie de leurs reliques. Le coffre de saint Andoche (*archa sancti Andochii*) est mentionné dans les registres de délibérations capitulaires de la collégiale Saint-Andoche de Saulieu à partir de la fin du XIV^e siècle⁶⁹. Lors de l'ouverture de cette arche, qui ne survenait qu'exceptionnellement, un parement était posé devant la châsse de saint Andoche – précision qui implique que le dispositif était vraisemblablement accolé à l'autel. Ce grand coffre ressemblait peut-être à celui qu'abrite aujourd'hui l'église Saint-Thibault-

en-Auxois (ancienne prieurale); daté du XIV^e siècle, cet aménagement en bois, consolidé par plusieurs bandes de fer, était situé au fond du chœur au XVIII^e siècle ⁷⁰. Au XV^e siècle, la Sainte-Chapelle de Bourges abritait un dispositif probablement comparable, représenté dans les Heures d'Étienne Chevalier ⁷¹; une grande châsse y était accolée derrière le maître-autel, posée sur quatre hautes colonnes de cuivre (ou de bronze). Dans ce cas précis la châsse était peut-être assimilée à l'Arche d'Alliance, dans la mesure où une statue de Moïse tenant les tables de la loi se dressait au fond du chœur; cette signification semble renforcée par les statues des douze prophètes représentées de part et d'autre du chœur. La surélévation sur quatre colonnes permettait en l'occurrence une superposition visuelle entre cette sculpture et la châsse.

Plates-formes et tribunes aux reliques

- 11 Les plates-formes constituent un cas de figure plus fréquent. Au regard du dessin de dom Cottron, qui représente la tribune des reliques de Saint-Germain d'Auxerre vers 1650 ⁷², elles pouvaient s'élever beaucoup plus haut que les coffres posés sur quatre colonnes, et accueillir plusieurs reliquaires ⁷³. Parfois en bois, comme dans la collégiale Saint-Martin de Chablis au XVIII^e siècle ⁷⁴, de tels dispositifs étaient régulièrement construits en pierre comme par exemple à Moutiers-Saint-Jean et à Saint-Seine; ce dernier exemple demeure toutefois incertain quant à son lien réel avec la présentation de reliquaires.
- 12 La structure monumentale conservée au fond du chœur de l'ancienne abbatale de Saint-Seine-l'Abbaye a fait l'objet de différentes hypothèses (fig. 2). Contrairement à ce que plusieurs auteurs ont supposé, il ne s'agit pas d'un élément de jubé ⁷⁵, puisqu'elle est représentée au milieu du sanctuaire sur un plan du monastère réalisé en 1656 ⁷⁶. Elle est constituée de trois arcades et d'une plate-forme qui repose sur quatre consoles extérieures et autant de minces piliers au centre, piliers agrémentés de pinacles. Seules les deux arcades extérieures portent un parapet, composé d'une rangée de simples arcades en ogive. H. Fegers date l'ensemble des environs de 1400, au regard du style ⁷⁷. Cette datation est confortée par le contexte historique local, puisque les abbés Guillaume II de Vienne (1375-1388) et Jean IV de Blaisy (1398-1439) sont connus pour avoir achevé la réédification de l'église ⁷⁸. Leurs armes figurent sur le portail occidental, dont le feuillage volumineux évoque par ailleurs les rampants de la plate-forme du sanctuaire ⁷⁹. Ce dispositif constituait probablement une tribune destinée à l'exposition d'un ou plusieurs reliquaires, plus qu'un *ciborium* ⁸⁰, une simple clôture de la travée du chœur ou une passerelle ⁸¹; l'absence de parapet au-dessus de l'arcade centrale semble conforter cette hypothèse ⁸². De plus, la structure conservée dans le chœur de l'ancienne abbatale présente une certaine parenté avec la Sainte Châsse de la Sainte-Chapelle de Paris, beaucoup plus précoce puisque réalisée au milieu du XIII^e siècle ⁸³.



Fig. 2. Ancienne abbatale de Saint-Seine : tribune située au fond du chœur (environ 1400).

- 13 À Moutiers-Saint-Jean⁸⁴, la châsse de saint Jean de Réôme reposait en 1633 sur une arcade en pierres de taille, haute de deux mètres et large d'environ 1,20 mètres⁸⁵. Les aliénés passaient alors dessous pour recouvrir la raison⁸⁶. En 1638 et probablement déjà au XVI^e siècle⁸⁷, cet aménagement trônait derrière le maître-autel, au milieu de la chapelle axiale dédiée à l'abbé fondateur⁸⁸. Par ailleurs, avant 1567, une châsse d'argent abritant des reliques des saints Innocents reposait à l'entrée de cet espace, sur une perche de fer⁸⁹. Dotée de son propre autel de marbre⁹⁰, la chapelle comprenait sur sa paroi sud plusieurs figures peintes ainsi qu'une ancienne inscription, mise au jour lors de décapages à la fin du XVII^e siècle, par laquelle les fidèles étaient conviés à intégrer la confrérie érigée en l'honneur du saint fondateur⁹¹. Dans la première moitié du XVI^e siècle ; à cette époque les habitants de Moutiers-Saint-Jean devaient fournir chaque année, à la fête du saint, un cierge d'une livre destiné à brûler devant sa châsse⁹². La chapelle du fond du chœur était ainsi entièrement consacrée à saint Jean de Réôme. Peut-être sa châsse et celle des saints Innocents étaient-elles visibles depuis la nef au milieu du XVI^e siècle. En 1546, un portail a en effet été aménagé à la clôture du chœur « pour veoir dans la nefz de ladite grande esglise jusques au grand hautel sans entrer dedans le cœur dicelle esglise »⁹³. Lors de ces travaux, l'autel situé devant le jubé a été détruit et deux portes de part et d'autre de cet autel, condamnées.
- 14 Au XIII^e siècle les châsses surélevées sur une plate-forme ou sur un ou plusieurs piliers derrière le maître-autel étaient probablement visibles depuis la nef ; à la fin du Moyen Âge toutefois, la construction de jubés toujours plus élevés et imposants n'a-t-elle pas obstrué le champ de vision dans certains sanctuaires, et ainsi instauré une certaine « privation de vénération » ? Même s'il demeure difficile d'estimer la portée réelle de ce facteur sur la présentation des reliquaires, il a peut-être joué un rôle dans l'adoption d'une configuration plus aérienne encore ; dans certaines églises les châsses reposaient sur une poutre placée en travers du chœur.

Les aménagements aériens, les poutres du chœur

- 15 Ce type de dispositif est attesté dans l'abbatiale Saint-Pierre de Molosme, grâce à un procès-verbal de reconnaissance dressé en 1446⁹⁴. La châsse de saint Vallier, archidiacre de Langres au IV^e siècle selon sa *Vita*⁹⁵, y trônait *supra quasdam trabem posita supra magnum altare*. Le terme *trabem* désigne probablement une poutre de gloire ou une perche destinée au luminaire ; elle a été installée après la translation du monastère, survenue en 1210⁹⁶. L'exemple de Saint-Didier de Langres est mieux documenté. Le 19 janvier 1315, l'évêque de Langres Guillaume de Durfort et Étienne de Noyers, abbé de Molesmes, reconnaissent solennellement dans cette prieurale la dépouille du saint patron, évêque et martyr de Langres au IV^e siècle. Ils l'exhument et la placent dans une châsse d'argent réalisée à cet effet quelques années plus tôt⁹⁷. Au sein de l'église, cet objet a connu aux XIV^e et XV^e siècles plusieurs déplacements successifs qu'il reste impossible de dater avec plus de précision. D'abord mise devant l'autel en 1315, elle fut disposée quelque temps plus tard « avec un peu plus d'honneur » dans une niche murale (*in parietem*)⁹⁸, puis enfin élevée sur une « gigantesque » poutre (*trabem*)⁹⁹. À cet endroit elle fut enfermée, au plus tard au XVI^e siècle, dans une cage de fer reposant elle-même sur un sommier, après être demeurée « en apparent regard » durant un certain laps de temps¹⁰⁰. « Proche de la voute », la châsse ne pouvait être descendue que très péniblement et exceptionnellement comme l'indique Clément Macheret au milieu du XVII^e siècle¹⁰¹. À Langres le processus d'élévation du corps de saint Didier, finalement placé dans le lieu le plus éminent et honorifique de l'église, coïncide avec l'essor considérable de son culte à la fin du Moyen Âge. Apparemment modeste jusqu'au début du XIV^e siècle, son pèlerinage connaît un rayonnement important très peu de temps après la translation de 1315. Dès 1317, à la mort de son fils Robert, Mahaut d'Artois envoie deux pèlerins dans le sanctuaire langrois¹⁰² alors que Jeanne, reine de France et de Navarre, sollicite pour la même église une indulgence de la part du pape. Jean XXII l'accorde le 13 décembre 1320 en octroyant 100 jours d'indulgences à ceux qui visiteront l'église Saint-Didier à la fête de ce saint (23 mai) et 40 jours pour les fidèles qui s'y rendront au cours des huit jours suivants¹⁰³. De nombreux miracles survenus dans le chœur de l'église, tant devant l'autel qu'auprès du tombeau (*vide*), sont consignés notamment dans l'office de la Translation au XV^e siècle¹⁰⁴ ; dès le XIV^e siècle, devant la multitude des guérisons, l'évêque aurait fait venir un tabellion pour en conserver la mémoire¹⁰⁵. Soixante-sept miracles sont dénombrés dans le registre de la confrérie dédiée au saint évêque, rédigé au XVI^e siècle¹⁰⁶. Le renouveau du culte du saint évêque, dans l'ombre jusqu'en 1315, a été durable comme en témoignent la diffusion de ses reliques¹⁰⁷, la fondation d'une confrérie en son honneur (1354)¹⁰⁸ puis, en 1482, la composition de mystères retraçant son martyre¹⁰⁹. L'exposition de la châsse est complétée en 1504 par la réalisation d'un chef-reliquaire de saint Didier richement orné ; au milieu du XVII^e siècle il était exposé sur une console, dans une grande ouverture implantée dans le mur nord du chœur¹¹⁰. Cet aménagement, conservé, est surmonté d'un pinacle terminé par une flèche qui s'élance jusqu'au sommet du mur nord (fig. 3). Avant la désaffectation de l'église l'ouverture, dotée d'une console, donnait à la fois sur l'église et sur la sacristie : cela permettait de voir le chef-reliquaire des deux côtés, et facilitait son rangement¹¹¹. Au regard de l'aspect flamboyant de cet ensemble, sa construction coïncide très probablement avec la confection du reliquaire.



Fig. 3. Musée archéologique de Langres (ancienne prieurale Saint-Didier) : niche, avec console, dans laquelle était exposé le chef-reliquaire de saint Didier.

Relique et image, vénération et contemplation

Contemplation

- 16 Systématique à partir de la fin du Moyen Âge, la mise en valeur des chefs-reliquaires illustre l'attachement à la figure du saint derrière laquelle s'efface en quelque sorte sa relique. L'iconographie des grandes châsses gothiques va dans le même sens. Celle de saint Bénigne comprenait sur ses quatre côtés les scènes du martyre de l'apôtre de la Bourgogne auxquelles faisait écho la représentation des douze apôtres, du Christ et de la Vierge ¹¹². Comme les comptes du pitancier l'attestent de manière régulière entre 1487/8 et 1547/8, la châsse du saint patron n'était « ouverte » qu'au cours de certaines solennités ¹¹³ parmi lesquelles figuraient dans le second quart du XVI^e siècle les fêtes de saint Benoît ¹¹⁴ et celle de saint Urbain, évêque de Langres (23 janvier) ¹¹⁵. Deux cierges d'une demie-livre devaient alors brûler devant le corps du martyr. Ouvrait-on la châsse proprement dite, ou plutôt un aménagement qui l'aurait cachée ? Les sources, laconiques sur ce point, ne permettent pas de trancher entre sens littéral et sens métonymique. La volonté de canaliser le besoin de voir des fidèles en dissimulant l'objet de leur dévotion est mieux attestée en ce qui concerne certains sanctuaires séculiers, notamment la collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles. La châsse de la sainte patronne y était dissimulée depuis la fin du XIII^e siècle dans une « arche » dont l'ouverture, ne survenant qu'une ou deux fois par an, représentait pour les fidèles un véritable moment de liesse. Les princes eux-mêmes ne pouvaient voir l'objet de leur dévotion ¹¹⁶. Au XIV^e siècle, dans la collégiale Saint-Andoche de Saulieu, le coffre qui contenait la châsse des martyrs locaux ne devait être ouvert qu'à de très rares occasions ¹¹⁷. La Sainte-Chapelle constitue un cas très particulier, puisque le

dévoilement des reliquaires conservés dans la Grande Châsse constituait un privilège royal. Il se déroulait en deux temps : on ouvrait d'abord les deux grands volets situés à l'arrière du dispositif, du côté de la chapelle royale. Ensuite seulement la plate-forme était tournée vers la nef au moyen d'un système de pivot ¹¹⁸.

- 17 La dissimulation de certaines châsses historiées illustre la place que l'image a acquise dans le culte des saints locaux à la fin du Moyen Âge. Leur dévoilement, véritable révélation, rendait d'autant plus solennelle la contemplation d'une vie exemplaire voire d'une mort admirable ¹¹⁹. Dans l'abbatiale dijonnaise, une iconographie abondante exaltant le martyr de saint Bénigne faisait écho au décor de sa châsse ; au XV^e siècle, son effigie figurait sur l'un des vitraux de l'église gothique ¹²⁰. Son martyr figurait en demi-relief sur le retable même du maître-autel d'après une mention de 1674 ¹²¹, alors que dans la crypte les fidèles pouvaient contempler le baptême de saint Symphorien par Bénigne ¹²². En 1561 ou 1562, une scène de sa passion est également localisée près de l'entrée du chœur ¹²³. Dans l'abbatiale de Saint-Seine les fresques relatant la vie du saint fondateur local, peintes au début du XVI^e siècle sur l'ensemble de la clôture du chœur, remplissaient peut-être un rôle similaire en délimitant un espace, un écrin dédié au confesseur ¹²⁴. À Saint-Didier de Langres enfin, deux sculptures qui représentaient le saint céphalophore, placées respectivement sur l'autel et à l'entrée de l'église, faisaient pendant aux scènes de son martyr qui ornaient son tombeau ¹²⁵ ; la châsse matérialisait quant à elle la présence physique du patron de la cité.

L'accès aux châsses à la fin du Moyen Âge

- 18 À la fin du Moyen Âge, les corps saints reposaient-ils dans un lieu fermé aux fidèles ? En la matière, les solutions ont varié d'un sanctuaire à l'autre, et parfois évolué au sein d'une même église ¹²⁶. Dans la cathédrale de Chartres, par exemple, de nombreux pèlerins (dont Philippe Auguste en 1210) passent au XIII^e siècle sous la châsse de la chemise de la Vierge, située alors juste derrière le maître-autel ¹²⁷. Au début du XVI^e siècle, le chapitre s'emploie à limiter l'accès des laïcs à cet espace : à partir de 1515 est érigée une nouvelle clôture de chœur, ne réservant qu'un étroit passage ; la construction du nouveau maître-autel plus à l'est, vers 1520, entraîne ensuite l'éloignement de la Grande Châsse et de la statue en or de la Vierge. La dévotion est alors détournée du sanctuaire vers Notre-Dame du Pilier, devant le jubé ¹²⁸. Dans la cathédrale de Langres, le chœur qui abritait la châsse des saints Gengoul et Grégoire ne semble pas fréquenté par des pèlerins ; un autel Saint-Mammès est en revanche le centre d'un pèlerinage important en 1367/8 ¹²⁹. Il s'agissait probablement de l'autel implanté contre le dernier pilier nord de la nef. Non loin de la cathédrale, à Saint-Didier, les pèlerins pouvaient s'approcher au plus près du maître-autel et du caveau (vide) du saint évêque ¹³⁰. L'accès au sanctuaire était semble-t-il plus réglementé voire évité dans les abbayes bénédictines, comme durant le Moyen Âge central ¹³¹. À Saint-Philibert de Tournus, des bancs ou prie-Dieu placés dans le déambulatoire permettaient aux fidèles de regarder vers le maître-autel à travers deux fenêtres dotées de treillis ¹³². Dans l'abbatiale de Saint-Claude, les pèlerins ou simples fidèles pouvaient vénérer le saint dans un espace spécifique, comme à Moutiers-Saint-Jean. Au XV^e siècle la châsse du saint patron y était transportée, à de très rares occasions, dans la chapelle qui lui était dédiée ¹³³. En ce qui concerne Saint-Bénigne de Dijon, le sanctuaire était peut-être accessible aux fidèles ; en effet, dans le courant du XVI^e siècle, des aliénés auraient

recouvert la raison en restant sous la châsse du martyr ¹³⁴. Les sources ne permettent cependant pas de localiser cette pratique avec certitude : se déroulait-elle au maître-autel ou dans la crypte, qui abritait l'ancienne châsse au début du XVIII^e siècle ? La fosse de saint Bénigne constituait semble-t-il un endroit plus adapté que le chœur à l'accueil des pèlerins, d'autant plus qu'elle était rendue accessible par deux escaliers, à l'est et au nord ¹³⁵.

- 19 Exposées en position éminente dans le chœur, les grandes châsses n'étaient que très rarement manipulées, contrairement aux reliquaires plus petits qui ne renfermaient que des reliques fragmentaires. L'utilisation fréquente de ces derniers nécessitait des aménagements plus pratiques, dans un lieu conciliant accessibilité et sécurité. Si dans de nombreux sanctuaires richement dotés, la salle ou chapelle du trésor s'est imposée comme le lieu le plus adéquat pour la conservation des reliquaires, la volonté de rapprocher les restes saints du maître-autel a parfois conduit à construire dans le chœur des armoires voire des dispositifs plus complexes ; à Saint-Bénigne de Dijon, la fin du Moyen Âge et la première moitié du XVI^e siècle se caractérisent par une très nette concentration des reliquaires dans le chœur.

La présentation et la conservation des autres reliquaires dans le chœur

- 20 Les armoires associées à la conservation de reliquaires sont relativement bien documentées en ce qui concerne le diocèse de Langres, même si aucune n'est conservée. Dans la cathédrale Saint-Mammès, un *armariolum* recouvrant cette fonction est érigé en 1315/6 ; qualifié de nouveau, il remplace probablement une structure plus ancienne ¹³⁶. Sa construction a peut-être représenté une conséquence pratique de la multiplication des fêtes et des anniversaires à la fin du Moyen Âge, certains reliquaires devant être posés sur l'autel à certaines fêtes ¹³⁷. La proximité de ces armoires par rapport au lieu de célébration permettait de réduire le temps nécessaire aux déplacements des reliquaires. Les différents critères présidant à la conservation des reliques près du maître-autel sont résumés dans un procès-verbal dressé à Saint-Étienne de Dijon en 1432/3, relatif aux nombreux travaux de réparation nécessaires dans l'abbaye des chanoines réguliers. L'établissement d'armoires de pierres de taille à proximité du maître-autel, entre deux piliers, est justifié en premier lieu par l'honneur dû aux reliques : celles-ci doivent bénéficier de la lampe qui éclaire le *Corpus Christi* ¹³⁸. La volonté de mieux honorer les reliques – tout en évitant un luminaire supplémentaire – s'accompagne de considérations pratiques explicitées dans le même document. D'une part, les nouvelles armoires doivent être placées de telle façon que les sacristain, sous-sacristain et clercs puissent les voir depuis leurs chambres, situées au sud, près des bâtiments conventuels. De l'autre, conserver les restes saints dans le chœur contribue à réduire le temps nécessaire à la disposition d'un reliquaire sur la *mensa* et à son rangement, et donc à faciliter le déroulement des offices. Bien que le projet prévu à Saint-Étienne illustre la prise en compte de critères aussi bien symboliques que pratiques, aucun texte ne permet de savoir s'il a été appliqué.
- 21 À Saint-Bénigne dans le même temps, la concentration des reliques autour de l'autel s'accroît, selon une hiérarchie de plus en plus marquée à l'aube de l'époque moderne ¹³⁹. Au début du XVI^e siècle, l'abbé Claude de Charmes fait en effet construire à gauche du maître-autel de petites armoires (*armariola*) dotées de fenêtres munies de

barreaux¹⁴⁰, en plus des armoires attestées depuis la fin du XIV^e siècle¹⁴¹. Disposées vraisemblablement sur deux niveaux, elles sont achevées en 1513, année pour laquelle les comptes rapportent la pose de deux serrures en deux armoires de pierre « au coustiere du grant autel saint Benigne »¹⁴². La partie inférieure abritait plusieurs reliquaires, alors que le niveau supérieur était consacré exclusivement aux chefs des saints Grégoire de Langres et Radegonde, nouvellement confectionnés aux frais de Claude de Charmes, et à celui de saint Bénigne¹⁴³. Peu de temps après, en 1523/4, deux piliers en pierres de taille gros d'une trentaine de centimètres (une cinquantaine à leur base, qui était peinte¹⁴⁴) sont érigés derrière le maître-autel, de part et d'autre de la châsse de saint Bénigne. Dotés de fenêtres (« pertuys »), ils soutenaient respectivement la châsse appelée de Toussaint (présentant le même nom que l'autel matutinal) et celle de saint Urbain, évêque de Langres¹⁴⁵. La translation du corps de ce saint évêque de Langres¹⁴⁶ ayant été effectuée le 1^{er} mai 1524, le nouveau dispositif est sans doute achevé à cette date. Les piliers constituaient la partie en dur d'un aménagement plus complexe dont les différents éléments ne peuvent être identifiés précisément en l'absence de documentation iconographique. En premier lieu, deux châssis de bois sont fabriqués en 1524/5 pour les châsses¹⁴⁷; peut-être s'agissait-il de coffres destinés à les cacher ou, plus simplement, des cadres. Quatre sommiers sont également réalisés pour porter les couvertures de ces châsses, contre le mur situé derrière le maître-autel¹⁴⁸. Désormais placées en hauteur, les châsses de saint Urbain et de Toussaint n'en sont ôtées que pour les processions¹⁴⁹, comme à la même époque celle de saint Médard à Saint-Étienne¹⁵⁰. La châsse de saint Bénigne, quant à elle, n'est emmenée dans aucune des processions organisées par les moines. La confection pour le maître-autel de deux « scabeaux » de bois en 1530/1¹⁵¹ puis d'un « sieige » de noyer en 1547/8¹⁵² complètent enfin le dispositif du chœur. Plusieurs chefs-reliquaires y reposaient en permanence¹⁵³.

Conclusion

- 22 Parfois exposées à la manière des tombeaux et régulièrement qualifiées de cercueils (*lectum*) jusqu'à la fin du XII^e siècle, les châsses des saints s'en distinguent progressivement à partir du XIII^e siècle. Leur aspect funéraire s'efface lorsque la plupart des corps saints sont ôtés des cryptes (à Saint-Étienne et à Saint-Bénigne de Dijon) et placés dans une position de plus en plus éminente au-dessus du maître-autel – parfois à la hauteur de la poutre de gloire. À travers cet emplacement inaccessible est privilégiée la dimension céleste du personnage vénéré, alors que dans quelques sanctuaires la châsse semble assimilée à l'Arche d'Alliance. Au sein de l'église l'iconographie participe pleinement du dispositif de vénération en donnant à contempler, plutôt que les reliques elles-mêmes, la vie admirable voire la mort héroïque du saint. Quant aux communautés qui possèdent le corps d'un saint local, elles s'attachent pour la plupart à conserver, mettre en valeur voire reconstruire son tombeau qui, même vide, demeure jusqu'à l'époque moderne un élément central de la mémoire (Saint-Didier de Langres, Saint-Bénigne de Dijon, Moutiers-Saint-Jean). La sépulture constitue en effet une caractéristique essentielle du culte d'un saint, dans la mesure où il marque le lieu de sa mort. Cette signification l'a parfois emporté sur toute autre considération. Dans quelques rares églises en effet, comme la priurale Saint-Valentin de Griselles¹⁵⁴ et l'abbatiale de Clairvaux, les saintes dépouilles n'ont jamais été extraites de leurs tombeaux – en dépit de plusieurs tentatives dans le cas claravallien¹⁵⁵. Bien que minoritaires, ces exemples illustrent la diversité des solutions

adoptées : l'élévation, qui peut aussi survenir très tardivement comme à Saint-Didier de Langres (1315), ne découle pas uniquement d'une évolution générale des pratiques et des considérations théologiques, mais aussi de critères plus proprement locaux. À Clairvaux la volonté des moines de préserver l'intégrité du corps saint a été la plus forte, malgré la dévotion dont fait l'objet saint Bernard à la fin du Moyen Âge. La volonté de conserver une crypte, espace funéraire particulièrement vénérable, a également pu entrer en considération. Bien qu'assez marqué dans l'ensemble à partir du XIII^e siècle, le processus d'élévation des corps saints *super candelabrum* n'a pas été linéaire.

NOTES

1. N. Herrmann-Mascard, *Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit*, Paris, 1975, p. 144.
2. J. Michaud, *Les inscriptions de consécration d'autels et de dédicace d'églises en France du VIII^e au XIII^e siècle*, thèse de 3^e cycle, sous la direction de R. Favreau, Université de Poitiers, 1978 (mémoire dactylographié), p. 97. La plus complète synthèse sur cet aspect demeure celle de Joseph Braun, *Der christliche Altar in seiner geschichtlichen Entwicklung*, t. 1, Munich, 1924, p. 608-646.
3. Y. Gagneux, *L'archéologie du culte des reliques des saints à Paris de la Révolution à nos jours*, thèse sous la direction de Philippe Bruneau, Université de Paris IV, 1997, p. 159 à 168. Le début d'un culte se traduit régulièrement par le rapprochement du corps saint par rapport à l'autel. Au VI^e siècle, au sein de la basilique Saint-Jean de Dijon, l'évêque de Langres Tétricus transfère par exemple le corps de son père et prédécesseur Grégoire à l'est de l'autel, en un lieu plus honorable et accessible, afin de répondre à l'afflux des fidèles. Grégoire de Tours, *Vitae Patrum*, 7, 4, dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum rerum merovingicarum* (désormais abrégé M.G.H., S.R.M.), t. 1, Hanovre-Berlin, 1884, p. 689-690. Au XII^e siècle, lorsque la canonisation s'impose peu à peu comme unique moyen de désigner de nouveaux saints, le même processus peut être observé. Mort en 1153, saint Bernard repose quelque temps dans une chapelle implantée à l'entrée de la nouvelle abbatale de Clairvaux, avant d'être finalement canonisé en 1174. Sa dépouille est alors transférée, en 1178, dans un grand tombeau derrière le maître-autel. C. Lalore, *Reliques des trois tombeaux saints de Clairvaux : de saint Bernard, de saint Malachie, de saint Eutrope et autres martyrs, reconnues et transférées solennellement à Ville-sous-la-Ferté (Aube)*, Troyes, 1877, p. 8-10.
4. N. Herrmann-Mascard, *Les reliques*, cit., p. 169.
5. Cf. notamment A. Angenendt, *Heilige und Reliquien, Die Geschichte ihres Kultes von frühen Christentum bis zur Gegenwart*, Munich, 1994, p. 167-179 et A. Legner, *Reliquien in Kunst und Kult zwischen Antike und Aufklärung*, Darmstadt, 1995, p. 11-26 et 172-198. Voir également G. J.-C. Snoek, *Medieval piety from relics to Eucharist : a process of mutual interaction*, Leiden, 1995, p. 202-226. Dans sa thèse, Stéphane Boiron aborde le droit canonique concernant la présentation des châsses et des reliquaires du XIII^e au XVIII^e siècle. S. Boiron, *Saints et reliques des décrétalistes à Benoît XIV*, thèse sous la dir. de B. Basdevant, Université de Paris XI Sceaux, 1996, p. 326-375 et en particulier p. 342-354.
6. J. Crook, *The architectural setting of the cult of saints in the Early Christian West, c. 300-1200*, Oxford, 2000.
7. La probabilité semble particulièrement forte lorsqu'une date de consécration d'autel coïncide avec une date de translation. Ainsi, à Saint-Étienne de Dijon, le transfert du corps de saint

Médard était commémoré le même jour que la dédicace de l'autel Saint-Jean-l'Évangéliste dans la crypte, événement daté du 2 juillet 1077. Archives départementales de la Côte d'Or, (désormais ADCO), cart ; 21, f° 65, et même dépôt, cart. 36^{bis}, f° 24. De même, le 26 décembre 1178 le corps de saint Jean de Réôme aurait été transféré et une chapelle, consacrée en son honneur au sein du monastère de Moutiers-Saint-Jean – événements qui ne sont toutefois connus que par une notice du XVII^e siècle. BnF, ms. lat. 12676, *Monasticon Gallicanum*, f° 282^{bis}.

8. Guibert de Nogent, par exemple, décrit de manière très allusive un dispositif situé dans la cathédrale de Laon. Vers 1112-1114, des reliquaires conservés à proximité immédiate du maître-autel étaient recouverts d'une *repa* (couvercle, baldaquin ou *ciborium*), sous laquelle des clercs se réfugièrent pendant un incendie. Guibert de Nogent, *Autobiographie*, éd. et trad. E.-R. Labande, Paris, 1981, p. 348-349. En ce qui concerne l'apport de l'archéologie, cf. la contribution de C. Sapin, dans le présent recueil.

9. *Acta Sanctorum, jun.*, t. 3, Anvers, 1701, p. 382-388.

10. Un possédé est notamment amené « *ante sanctum altare ubi venerandum beati Veroli corpus requiescit* ». *Idem*, p. 385

11. *Ibidem*, p. 386 : « *quapropter necessarium nobis videtur, sancti viri corpus ab abside, in qua quiescit loculo, removeri, atque extra oppidum aperto in loco honorifice collocari* ». Dans la Chronique de Saint-Bénigne de Dijon (rédigée vers 1055-1075), le terme *absida* désigne la structure monumentale voûtée qui surmontait le tombeau de saint Bénigne, édifié par l'abbé Guillaume dans la crypte de l'abbatiale dijonnaise. *Lumières anciennes et nouvelles sur Saint-Bénigne de Dijon*, dans *Du VIII^e au XI^e siècle : édifices monastiques et culte monastique en Lorraine et en Bourgogne*, C. Heitz et F. Heber-Suffrin éd., *Cahiers du Centre de Recherches sur l'Antiquité et le haut Moyen Âge*, t. 11, 1977, p. 74.

12. *Acta Sanctorum, oct.*, t. 3, Anvers, 1770, p. 359.

13. *Idem*, p. 359. « *Factum est autem duobus Nocturnis exactis, dum tertii Nocturni prima Lectio legeretur, ut jam dictus aedituus cum thuribulo, altari Petri almique Pauli visitato, etiam lectum S. Prudentii circumiret* ».

14. Coutumier édité par L. Chomton, *Histoire de l'église Saint-Bénigne de Dijon*, Dijon, 1900, p. 345-441 et en particulier p. 353 ; une seule recension, copiée au XV^e ou au XVI^e siècle, en est conservée. ADCO, 1 H 72. Ces statuts ont été composés après 1172 puisqu'ils comprennent la mention de la Chapelle-au-Duc fondée cette année, et probablement avant 1215 ; en effet, l'élévation de l'hostie, prescrite par le concile de Latran IV, n'y est pas mentionnée après la consécration. C. Marino Malone, *Saint-Bénigne de Dijon, l'espace occidental et la contre-abside de l'an mil*, dans C. Sapin dir., *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle*, actes du colloque d'Auxerre (17-29 juin 1999), Paris, 2002, p. 428, note 26.

15. Éd. L. Chomton, *Histoire de l'église Saint-Bénigne*, cit., p. 433 (ADCO, 1 H 72, f° 194).

16. Archives départementales de la Haute-Marne (désormais abrégé ADHM), 2 G 116, pièce n° 1, 1276, septembre, testament de Jean de Tavaux.

17. Léon IV, *De cura pastoralis*, P. L., t. 115, col. 678, cité par N. Herrmann-Mascard, *Les reliques*, cit., p. 173.

18. *Idem*, p. 173.

19. J. Crook, *The architectural setting*, cit., p. 34 et 42, principalement à partir d'exemples anglais. La métaphore de la lumière est bien sûr largement présente dans la Bible, cf. Matt. 13 : 43, à propos du Jugement dernier : les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père. La parabole est appliquée également au Christ, qui est assimilé à une « lumière pour éclairer les Gentils » (Luc, 2 : 32), à une lampe qui doit être placée en hauteur pour pouvoir éclairer toute la maison (Matt. 5 : 15).

20. J. Crook, *The architectural setting*, cit., p. 34.

21. En 1403 par exemple, l'évêque de Langres et cardinal Louis II de Bar l'utilise encore pour justifier l'élévation du corps de saint Gengoul, redécouvert dans le prieuré de Varennes-sur-

Amance. ADCO, 7 H 1729, pièce n° 1, parch. Aujourd'hui en Haute-Marne, Varennes-sur-Amance était situé aux confins orientaux du diocèse de Langres.

22. Bernard de Clairvaux, *In festivitate omnium sanctorum*, sermon 4, éd. J. Leclercq et H. Rochais, *Sancti Bernardi Opera*, t. 5 (Sermons, t. 2), Rome, 1968, p. 355-356.

23. F.-C. Wu, *La cathédrale de Langres et sa place dans l'art du XII^e siècle*, thèse de doctorat en Histoire de l'Art sous la direction d'Éliane Vergnolle, Université de Besançon, 1994. Saint-Mammès est considérée comme la dernière cathédrale romane de France.

24. Bibl. Vaticane, Reg. lat. 541 et 542, cf. L. Marcel, *Les livres liturgiques du diocèse de Langres*, 2^e supplément, Langres, 1912, p. 4-6.

25. Selon un recueil hagiographique composé en 1209, il aurait jailli miraculeusement du bras-reliquaire du saint lorsqu'on entreprit de prélever les matières précieuses qui le composaient, afin de financer la croisade. *Acta Sanctorum*, aug., t. 3, Anvers, 1737, p. 443.

26. *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, Paris, t. 20, col. 554-555, art. « Geoffroy (ou Godefroid) de la Roche-Vanneau » (M.-A. Dimier).

27. *Gallia Christiana [...]. Tomus quartus complectens provinciam lugdunensem*, Paris, 1728, col. 579.

28. Surlendemain de la fête de saint Gengoul et surtout, jour anniversaire de la consécration du Panthéon, en 609 ou 610.

29. Cette translation et celle de 1150 sont connues grâce à deux copies, réalisées au XVII^e siècle, des authentiques qui étaient contenues dans la châsse. C. Macheret, *Journal de ce qui s'est passé de mémorable à Lengres et aux environs depuis 1628 jusqu'en 1658*, publié par Émile Bougard, Langres, 1880, t. 2, p. 45-48 et Bibl. de la Société archéologique et historique de Langres (S.H.A.L.), ms. 109, *Histoire des saintes reliques et ancienneté de Langres*, par le chanoine Théodecte Tabourot (†1690), p. 381. Également copiée par les mêmes auteurs, une inscription attachée à cette colonne indiquait le jour et l'année de la translation opérée par Guy de Genève.

30. Le premier évêque inhumé derrière le maître-autel, Guy de Rochefort (†1266), reposait à gauche de la colonne – ce qui pourrait impliquer qu'elle était déjà en place à sa mort. C.-C. Daguin, *Les tombeaux de l'église Saint-Mammès*, dans *Mémoires de la Société Historique et Archéologique de Langres*, t. 1, 1860, p. 259-282. Un dispositif comparable a été adopté vers 1258 dans la collégiale de Saint-Quentin (Aisne) : les grandes châsses contenant les corps des saints Quentin, Victorice d'Amiens et Cassien d'Autun demeuraient dans un tabernacle sur un piédestal, derrière le maître-autel ; au XIV^e siècle, la châsse de saint Quentin n'était déplacée qu'exceptionnellement, pour des quêtes. E. M. Shortell, *Le démembrement de saint Quentin : architecture gothique et monstration des reliques*, Saint-Quentin, 1999, p. 28.

31. C. Lautier, *Les vitraux de la cathédrale de Chartres. Reliques et images*, dans *Bulletin monumental*, 2003, t. 161/1, p. 39.

32. D. Sandron, *Amiens. La cathédrale*, Paris, 2004, p. 33.

33. Ce document, latin, n'est connu qu'à travers une traduction moderne. É. Legrand, *L'histoire sainte de la ville de Châtillon*, Autun, 1651, p. 137-138. L'auteur a vu l'authentique trouvée en 1646 dans la châsse du saint.

34. « Et l'an de l'Incarnation du Verbe, mille cent quatre vingt et un, le vingt-quatrième jour de mai, en présence de religieuses personnes Anselme abbé de Châtillon, Pierre prieur de Lugny (qui tenait la place de l'évêque et le représentait pour cet effet), Armer abbé d'Oigny, Hugue abbé de Pothières et de plusieurs autres personnes de marque, enfin [les religieux] me découvrirent et me transportèrent dans un autre cercueil, en la même église au-dessous du balustre du côté de l'Orient, qu'ils posèrent sur deux colonnes de marbre, ayant seulement retranché la tête de tout mon corps, ce qu'ils firent en présence de tout le peuple ». *Idem*, p. 138. Le mot « balustre » pose problème dans la mesure où l'église, dédiée par la suite à saint Vorles, est dépourvue de déambulatoire. Désigne-t-il un ambon, ou une clôture d'autel ?

35. C. Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 3^e édition, Dijon, 1967-1968, p. 96-97 (1^{ère} éd. : Dijon, 1785-1788).

36. ADCO G 3730, cotée 127.
37. ADCO, G 3737, comptes de la fabrique de l'église Saint-Vorles (1681-1785), f° 438v, comptes pour le 29 décembre 1748.
38. Dans la cathédrale d'Angers, l'extrémité de la châsse de saint Maurille, exposée derrière le maître-autel et contre lui, était soutenue au XV^e siècle par deux piliers de pierre. Ils furent remplacés en 1457 par deux piliers de cuivre. J.-M. Matz, F. Comte, *Fasti ecclesiae gallicanae. Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines de France de 1200 à 1500*, t. 7. *Diocèse d'Angers*, Turnhout, 2003, p. 51-53.
39. Le maintien des reliques dans la crypte après leur élévation dans une châsse est attesté en 1052 à Saint-Denis par exemple. Nicole Herrmann-Mascard, *Les reliques*, cit., p. 122-123.
40. Bibl. de l'Arsenal, ms. 274 (bréviaire du début du XIV^e siècle), f°s 467v-468. La teneur des événements est résumée dans la Continuation de la Chronique, rédigée entre 1510 et 1519. *Chronique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon*, Continuatio, éd. É. Bougaud et J. Garnier, dans *Analecta Divionensa*, t. 9, Dijon, 1875, p. 209-210.
41. L'abbé Chomton a décrit dans le détail l'aspect de la fosse après son déblaiement. L. Chomton, *Histoire de l'église Saint-Bénigne*, cit., p. 117-118. À propos des différentes sources concernant cet espace, cf. Christian Sapin dir., *Rapport sur les recherches archéologiques conduites dans la crypte de Saint-Bénigne de Dijon en août 2003*, C.E.M. d'Auxerre/U.M.R. 5594, février 2005, multigraphié, p. 6-9, 15-24 et 35-38.
42. Le dégagement de la paroi ouest du caveau en 2003 a permis de reconnaître ce qui pourrait constituer le départ d'une voûte soutenant l'autel, selon Christian Sapin, que je remercie. Cette interprétation des vestiges va dans le sens de l'hypothèse émise par L. Chomton, *Histoire de l'église Saint-Bénigne*, cit., p. 117-118. Pour une description des sondages pratiqués en 2003 dans le caveau, cf. Christian Sapin dir., *Rapport sur les recherches archéologiques*, cit., p. 9-11.
43. L. Chomton, *Histoire de l'église Saint-Bénigne*, cit., p. 153. L'auteur reste toutefois très prudent.
44. *Idem*, p. 153.
45. Édités par L. Chomton, *ibidem*, p. 364 (ADCO, 1 H 72, f° 33).
46. Cf. *infra*.
47. Bibl. mun. de Dijon, ms. 1602, L.-B. Baudot, *Notes prises à Dijon d'après les objets même, depuis la Révolution de 1789. Abbaye Saint-Bénigne de Dijon*, f° 63v.
48. Remarque émise par Carolyn Malone, que je remercie.
49. Bibl. de l'Arsenal, ms. 274, f° 469. Ce bréviaire a été rédigé dans la première moitié, voire au début du XIV^e siècle. V. Leroquais, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 2, Paris, 1934, p. 324.
50. L. Chomton, *Histoire de l'église Saint-Bénigne*, cit., p. 210.
51. Inventaire de 1519, connu par une copie du XVIII^e siècle. B. Prost éd., *Le trésor de l'abbaye de Saint-Bénigne*, dans *Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, t. 10, 1894, p. 121, art. 292 ; les art. 287 et 290 comprennent la mention de plusieurs parements devant être posés sur les degrés du maître-autel, éd. p. 122-123.
52. Un tel type de présentation est largement attesté à la fin du Moyen Âge, notamment à Saint-Séverin de Cologne. La châsse et le chef-reliquaire du saint patron trônaient derrière le maître-autel, d'après une peinture du maître de San-Sebastiano datée des environs de 1500. A. Angenendt, *Heilige und Reliquien*, cit., 1994, n. p. De même, dans la cathédrale d'Angers, la nouvelle châsse de saint Maurille fut placée en 1477 sur le dossier du maître-autel. J.-M. Matz, F. Comte, *Fasti*, t. 7. *Diocèse d'Angers*, cit., p. 45. Elle était présentée selon un axe est-ouest, afin que le pignon qui portait l'effigie du saint soit face à la nef. Dans l'abbatiale de Grandmont (diocèse de Limoges), sept châsses étaient exposées sur le retable du maître-autel, peut-être dès 1269. J.-R. Gaborit, *L'autel majeur de Grandmont*, dans *Cahiers de civilisation médiévale, X^e-XII^e siècles*, t. 19, 1976, p. 231-246 (premier article consacré à l'exposition des châsses).
53. BnF, ms. néerl. 5, f° 2v (XV^e siècle).

54. É. van Cauwenbergh, *Les pèlerinages expiatoires et judiciaires dans le droit communal de la Belgique au Moyen Âge*, Louvain, 1922 (Recueil de travaux publiés par les membres des Conférences d'histoire et de philologie, 48), p. 140, et annexes p. 224, 230 et 233. Selon l'auteur les tarifs d'Alost et de Termonde ont été rédigés au XIV^e ou au XV^e siècle.
55. En 1376 notamment le duc a donné 6 francs pour les reliques durant la Toussaint, jour qui correspond également à la principale fête de saint Bénigne. ADCO, B 1451, compte du receveur Amiot Arnaut, f^o 17v. Cf. également B 1438, f^o 20v, 1372, don de 3 francs à la « Bonne Croix » de Saint-Bénigne, et f^o 21 pour Pâques 1372, 2 francs aux reliques.
56. ADCO, 1 H 1376, compte du pitancier (1454-1455), f^o 21v : ces offrandes, mentionnées pour la première fois dans ces comptes, sont amodiés au trésorier et au secretain moyennant 4 francs.
57. ADCO, 1H 1393, compte du pitancier (1487/8), f^o 33v (note marginale) et f^o 101. À partir du compte de 1547/8 (même dépôt, 1 H 1422), cette utilisation du luminaire n'est plus spécifiée.
58. « Anno domini millesimo trecentesimo nonagesimo secundo die veneris, [in] vigilia inventionis beati Stephani prothomartiris sancti Stephani secunda augusti fuit positum beatissimum corpus sancti Medardi super altare praedicti prothomartiris sancti Stephani per reverendum patrem ac dominum Robertum de Baubigneyo decretorum doctorem abbatemque praedicti monasterii [...] ». ADCO, cart. 21, f^o 59v (notice ajoutée au XV^e siècle).
59. U. Plancher, *Histoire générale et particulière de la Bourgogne*, Dijon, t. 3, 1748, pr. 230 (testament de Catherine de Bourgogne, 1404) et H. Denifle, *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la Guerre de Cent Ans*, t. 1, *Documents relatifs au XV^e siècle*, Paris, 1897, n^o 742, p. 348 (bulle d'indulgences d'Eugène IV, 1431).
60. Archives départementales de l'Yonne (désormais ADY), H 1065, liasse non numérotée : procès-verbal dressé le 10 juillet 1331 constatant la confirmation par l'abbé de Molesmes de l'élection de Marguerite d'Usy, religieuse de Saint-Pierre de Poulangy, en qualité de prieure de Jully. Lors de sa prestation d'allégeance à l'abbé, la prieure nouvellement élue se rend « usque ad magnum altare dicti monasterii situm subtus cassulam beati Roberti ». Teneur du texte donnée par J.-B. Jobin, *Histoire du prieuré de Jully-les-Nonnains, avec pièces justificatives*, Paris, 1881, p. 152-155.
61. La châsse de saint Bénigne dans l'abbaye éponyme est ainsi localisée, régulièrement, « au-dessus » de l'autel alors qu'elle était légèrement en retrait. L'exacte superposition du corps saint au lieu de célébration eucharistique est représentée par exemple dans le tableau du maître de San-Sebastiano (Italie, début du XV^e siècle), publié par A. Angenendt, *Heilige und Reliquien*, cit., ill. 7, n. p.
62. R. Recht, *Le croire et le voir. L'art des cathédrales (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, 1999, p. 97-145.
63. La châsse du saint patron est alors placée « in apside chori inter columnio post aram maximam, loco eminenti, ut conspicuum omnibus ». C. Dehaisnes éd., *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut, 1^{ère} partie : 627-1373*, Lille, 1886, p. 56, note 1.
64. Certes, le déplacement du corps saint devenait ainsi plus difficile, mais l'utilisation de reliquaires plus légers l'a rendu moins indispensable, d'autant plus lorsque l'*ostensio* et l'*humiliatio* des reliques ont été définitivement abandonnées. La première de ces pratiques a été interdite en 1215 par le concile de Latran IV (canon 62), la seconde en 1274 par celui de Lyon II (canon 17).
65. Canon 20, « De chrismate et eucharistia sun sera conservanda ».
66. G. Snoek, par exemple, envisage l'essor de la dévotion eucharistique à l'aune d'un certain déclin du culte des reliques, notamment après l'instauration de la fête du *Corpus Christi* (1264) ; G. J.-C. Snoek, *Medieval piety from relics to Eucharist*, cit., p. 370. Cet auteur semble toutefois sous-estimer les particularités locales, comme le souligne C. Vincent, *Fiat Lux. Lumière et luminaires dans la vie religieuse en Occident du XIII^e siècle au début du XVI^e siècle*, Paris, 2004, p. 223.
67. B. Prost éd., *Le trésor de l'abbaye*, cit., p. 8 sqq. (inventaire de 1395) et p. 34-41 (inventaire de 1519).
68. Ancien diocèse d'Autun, actuellement en Côte-d'Or.

69. ADCO, G 3136, délibérations capitulaires (1383-1396), f° 19v : « *Archa sancti Andochii non apperitur modo ex causa* ». Les bourgeois étaient tenus de la restaurer, *idem*, f° 38. Ce coffre a vraisemblablement été érigé après l'incendie déclenché par les Ecorcheurs en 1359, qui a provoqué la destruction du chœur. Les fouilles archéologiques récentes ont confirmé que le chœur a été reconstruit une première fois au XIV^e siècle.
70. J'adresse mes remerciements à Diane Carron, qui a bien voulu me renseigner à propos de cet exemple notable.
71. Enluminure reproduite dans *Les Heures d'Étienne Chevalier par Jean Fouquet. Les quarante enluminures du musée Condé*, catalogue d'exposition, Paris, 2003, p. 23.
72. Bibl. mun. d'Auxerre, ms. 167G, p. 997, publié dans *Archéologie et architecture d'un site monastique. 10 ans de recherche à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, C. Sapin dir., Paris, 2000, p. 134. Cet aménagement présentait semble-t-il des motifs sculptés caractéristiques de la fin du Moyen Âge.
73. Une tribune en bois a été construite derrière le maître-autel de la cathédrale de Troyes sous l'épiscopat de Guillaume Parvi (1518-1527). Accessible par deux escaliers, elle supportait les châsses de saint Savinien et de sainte Hélène d'Athyra, et d'autres châsses plus petites. N. Hany-Longuespé, *Histoire du trésor de la cathédrale de Troyes de la IV^e Croisade à la Révolution*, dans *La Vie en Champagne*, n° 15, juillet-septembre 1998, p. 19.
74. ADY, 2 G 2327, Saint-Martin de Chablis, statuts et règlements de l'église (1759-1780), non folioté : mention d'une « chase de bois doré placée sur un plafond de bois en forme de console soutenue d'un pilier de bois solidement attaché par des liens de fer adossé à l'autel et au tabernacle ». Il est précisé dans le même document que les reliques de saint Épain ne seront descendues que le jour de Pâques (1759).
75. Identification avancée par exemple par C. Rossignol, *Saint-Seine-l'abbaye. Croquis historique et archéologique*, dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. 2, 1842-1846, p. 263, et en dernier lieu H. Fegers, *Burgund. Kunstdenkmäler und Museen*, Stuttgart, 1987, p. 439.
76. ADCO, 10 H 27, éd. P. Kurmann, *L'église de Saint-Seine-l'Abbaye, Côte d'Or. Sa chronologie, ses restaurations, sa place dans l'architecture du XIII^e siècle*, dans *Congrès archéologique de France, 144^e session, Auxois-Châtillonnais*, 1986, Paris, 1989, p. 262, ill. 5.
77. H. Fegers, *Burgund*, cit., p. 439.
78. BnF, ms. lat. 12696, f°s 165v-166. Jean Marilier attribué la construction de cet ensemble au premier des deux abbés. J. Marilier, *Saint-Seine-l'Abbaye*, Ingersheim, 1987, p. 22.
79. J. Schirmer, *Gotische Chorabschränkungen in Burgund*, Göttingen, 2000, p. 213.
80. Les trois arcades et la disposition dégagée constituent des caractéristiques inhabituelles pour ce type de construction, selon J. Schirmer, *Gotische Chorabschränkung*, cit., p. 213.
81. L'identification à une clôture ou une passerelle a été avancée par P. Kurmann, *L'église de Saint-Seine-l'Abbaye*, cit., p. 261.
82. Au début du XVI^e siècle, en cas de sécheresse, le reliquaire de saint Seine était emmené en procession après avoir été « descendu ». Ce terme est employé dans les inscriptions qui ornent la Vie de saint Seine, ensemble de fresques peintes à cette époque sur la clôture du chœur. Il semble impliquer que l'objet était exposé en hauteur, peut-être sur la tribune ; il s'agissait soit de la châsse du saint, mentionnée en 1347, soit du chef-reliquaire fabriqué à la même époque. BnF, ms. lat. 12696, fol. 163.
83. Parenté soulignée par J. Schirmer, *Gotische Chorabschränkungen in Burgund*, cit., p. 213. À propos de la présentation des reliques dans la Sainte-Chapelle, cf. J. Durand, *La Grande Châsse aux reliques*, dans *Le trésor de la Sainte-Chapelle*, catalogue d'exposition (Musée du Louvre, 31 mai-27 août 2001), Paris, 2001, p. 107-112.
84. Actuellement en Côte-d'Or ; reconstruite aux XII^e et XIII^e siècles, l'abbatiale a été entièrement détruite après la Révolution.

- 85.** La description en est donnée dans un état des lieux de l'église et des bâtiments de l'abbaye, effectué le 5 décembre 1633, f° 8v. ADCO, 8 H 64, liasse. Travaux : visites, devis, adjudications, réceptions (1619-1689). En 1638, le tombeau vide du saint est également mentionné sur cette arcade ainsi que la châsse. Au XVIII^e siècle, dans l'ancienne prieurale Saint-Florent de Til-Châtel (Côte-d'Or), le tombeau de saint Honoré a été placé à plus de trois mètres du sol, tel une châsse, au-dessus d'un aménagement en bois. Sur l'autel derrière lequel il s'élève est inscrite la date 1753.
- 86.** Cette pratique, décrite en 1633 comme habituelle, est aussi attestée en 1637 par un procès-verbal de miracle détaillé. ADCO, 8 H 65.
- 87.** ADCO, 8 H 62, procès-verbaux de pillages (1567-1647), liasse, pièce n° 1, « procez-verbal du pillage de l'abbaye de Moustier Saint Jean par les Huguenots en 1567 », 4 feuillets papier, f°s 2-2v, texte édité dans L. Durnecker, *Le culte des saints à Moutiers-Saint-Jean du Moyen Âge à la Réforme*, dans *Les clercs, les fidèles et les saints en Bourgogne médiévale (XI^e-XV^e siècle)*, Vincent Tabbagh dir., Dijon, 2005, p. 150-152.
- 88.** ADCO, 8 H 69, liasse, procès-verbal de reconnaissance des reliques daté du 28 janvier 1638 (4 feuillets papier), f° 1v.
- 89.** D'après le procès-verbal de 1567, ADCO, 8 H 62, pièce n°1, f° 2.
- 90.** *Idem*, f° 2v.
- 91.** BnF, coll. Bourgogne, t. 9, f° 111.
- 92.** ADCO, B 81, f° 71, document du 21 août 1540, collationné pour la Chambre des Comptes le 8 juillet 1659.
- 93.** ADCO, 8 H 63, registre de comptes de travaux (1545-1547), 148 feuillets papier, f°s 75-75v : réaménagement de l'espace situé devant le jubé, marché du 28 octobre 1546. En 1679, le maître-autel a été entièrement reconstruit, et semble-t-il déplacé ; dès lors les sources modernes ne permettent pas de localiser précisément l'autel antérieur. ADCO, 8 H 66, liasse, travaux, marchés (1629-1707), dont : marché pour le grand autel à Claude Paupart, maçon, 1679, p. 1.
- 94.** ADHM, 2 G 166, liasse non numérotée. Molosme est aujourd'hui situé dans l'Yonne ; il ne reste aucun vestige de l'abbatiale.
- 95.** *Acta Sanctorum*, oct., t. 9, Bruxelles, 1858, p. 526-535.
- 96.** BnF, ms. lat. 12684, f° 300v.
- 97.** Bibl. mun. de Chaumont, ms. 24, f° 55 (lectionnaire du XV^e siècle).
- 98.** Cet aménagement, bien que non localisé, pourrait correspondre à la niche creusée dans le mur sud de l'ancien chœur.
- 99.** Bibl. mun. de Chaumont, ms. 24, f° 56. D'après le registre de la confrérie de Saint-Didier, rédigé au XVI^e siècle, la châsse était « en la belle place haultement placée ». Bibl. du musée archéologique de Langres, ms. 169, f° 31.
- 100.** Bibl. du musée archéologique de Langres, ms. 169, f° 31v du registre de la confrérie : « quant la compaignye prist devotement la chasse garnie de fin parement tout incontinent fut mise a repos en lieu eminent fait a ce propos. Ce lieu estoit en apparent regard, mais maintenant elle est aultrement mise, sus sommier hault œuvré de part en part, en tabernacle appelé selon l'art caige de fer faicte par bonne guyse et a son lieu au plus beau de l'esglise dedans le cueur ou chante le couvent la ou se font miracles bien souvent ».
- 101.** C. Macheret, *Journal*, cit., t. 2, p. 103-104. Une telle exposition en hauteur est attestée au XVI^e siècle dans le chœur de la cathédrale de Laon. Sur une gravure accompagnant le récit de l'exorcisme de Nicole Aubry par Jehan Boulaese en 1578 (Bibl. mun. de Laon, ms. 640), deux châsses sont représentées sur la poutre de gloire, de part et d'autre du Christ crucifié. Gravure publiée dans : A. Saint-Denis, M. Plouvier, C. Souchon, *Laon. La cathédrale*, Paris, 2002, p. 155.
- 102.** La comtesse (1302-1329) a envoyé quatre autres pèlerins en autant de sanctuaires réputés : Chelles, Saint-Louis de Marseille, Saint-Côme et Saint-Damien de Luzarches et Saint-Jacques de Compostelle. D. Péricard-Méa, *Le culte de saint Jacques. Pèlerins de Compostelle et pèlerinages en France*

à la fin du Moyen Âge, Paris, 2000, p. 207 ; second cartulaire d'Artois, pièce 26 (cartulaire perdu), Archives départementales du Pas-de-Calais, trésor des Chartes d'Artois, A71/1, 1 72/24.

103. G. Mollat éd., Jean XXII (1316-1334), *Lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican*, t. 3, Paris, 1905, p. 222 (n° 12732).

104. Bibl. mun. de Chaumont, ms. 24, f^{os} 57-60.

105. *Idem*, f^o 57v.

106. Bibl. du musée archéologique de Langres, ms. 169, f^o 26v ; le registre ne comporte pas le détail des miracles.

107. Les reliques de saint Didier se sont par ailleurs diffusées assez largement à partir du XIV^e siècle. La cathédrale Saint-Mammès se dote de plusieurs de ses reliques à l'occasion de l'élévation de 1315. Le prieuré Saint-Didier d'Autrey (Haute-Saône) en possède au milieu du XV^e siècle, de même que les chanoines réguliers de Saint-Étienne de Dijon à la fin du XIV^e siècle. Un bras de saint Didier est également mentionné à Moutiers-Saint-Jean à partir du XIV^e siècle.

108. E. Jullien de la Boullaye, *Inventaire sommaire des archives communales de Langres antérieures à 1790*, Troyes, 1882, GG 1406, n°1, confirmation des statuts de la confrérie par Guillaume de Poitiers, évêque de Langres. Cet inventaire est devenu une source précieuse puisque les archives de la ville ont été en grande partie détruites lors d'un incendie en 1892.

109. Sur cet aspect, voir en dernier lieu A.-J. Surdel, *Le théâtre à Langres à la fin du Moyen Âge. Guillaume Flamant, le Jeu saint Didier et autres pièces (1482-1512)*, dans *Fêtes et jeux entre Saône et Meuse. Bourgogne, Champagne et régions adjacentes* (Actes du 10^e colloque de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes, Langres, 21-22 octobre 2000), 2003, p. 17-32.

110. Bibl. de la S.H.A.L., ms. 58, *Histoire du prieuré Saint-Didier*, par G. de Saint-Ferjeux (1891), p. 5-7.

111. G. de Saint-Ferjeux, *Histoire du prieuré Saint-Didier*, cit., p. 21.

112. L'inventaire de 1519 comprend une description très précise de cet objet. B. Prost éd., *Le trésor de l'abbaye*, cit., p. 29-34. Orienté nord-sud, il comprenait trois effigies du saint réparties sur sa face antérieure, son côté gauche et son côté droit. Le Christ était représenté sur la face est. Les scènes du martyre occupaient la partie supérieure de la châsse sur tout son pourtour.

113. Entre 1487/8 et 1547/8 tous les comptes du pitancier conservés font état de l'ouverture de cet objet. Cf. notamment ADCO, 1 H 1393, f^o 33v (note marginale) et f^o 101.

114. ADCO, 1 H 1413, 1522-1523, f^o 139.

115. ADCO, 1 H 1417, f^o 131.

116. R. Didier, *La présentation de la châsse gothique*, dans *Un trésor gothique : la châsse de Nivelles*, Paris, 1996, p. 104.

117. Cf. *supra*.

118. Le roi Charles V a accompli cette révélation des reliques lors de la visite de l'empereur Charles IV en 1378. J. Durand, *La Grande Châsse aux reliques*, cit., p. 111-112.

119. D'après André Vauchez les saints restent, à la fin du Moyen Âge, davantage des intercesseurs que des modèles aux yeux des fidèles. A. Vauchez, *Saints admirables et saints imitables : les fonctions de l'hagiographie ont-elles changé aux derniers siècles du Moyen Âge ?*, dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècle)*, Actes du colloque de Rome, (27-29 octobre 1988), Rome, 1991, p. 161-172.

120. Vitrail non conservé. *Recensement des vitraux anciens de la France* (Corpus vitrearum), t. 3. *Les vitraux de Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes*, Paris, 1986, p. 68. La relation étroite entre l'emplacement des reliquaires et l'iconographie des vitraux a été mise en évidence dans le cas de la cathédrale de Chartres. C. Lautier, *Les vitraux de la cathédrale de Chartres*, cit., p. 3-96.

121. BnF, coll. de Bourgogne, t. 11, f^o 546v.

122. U. Durand, E. Martène, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, t. 1, Paris, 1717, p. 142.

123. ADCO, 1 H 1430, comptes du pitancier pour les années 1561-1562, f° 132, installation d'une serrure « a la porte de la nef de l'église, devant la peinture saint Benigne ».

124. La relation entre cycle peint et présentation des reliques est particulièrement forte dans le cas de la cathédrale d'Angers. Les peintures représentant la Vie de saint Maurille et celle de saint René, ornant les sept travées de l'abside, ont vraisemblablement été réalisées à la même époque que la nouvelle châsse de saint René, qui a accueilli le corps saint en 1255. Les scènes qu'elles représentent correspondent parfaitement à celles qui la recouvraient ; de surcroît la châsse était présentée sur l'autel Saint-René, implanté précisément sous le cycle peint. Cf. J.-M. Matz, F. Comte, *Fasti*, t. 7. *Diocèse d'Angers*, cit., p. 56-63. L'interaction entre iconographie et reliques semble attestée également dans la collégiale de Saint-Quentin. E. M. Shortell, *Le démembrement de saint Quentin*, cit., p. 24-28

125. Les deux sculptures et le tombeau ont été dessinés par J. Vignier, *Recueil des inscriptions et autres monuments anciens de la ville de Langres et lieux circonvoisins* [milieu du XVII^e siècle], n. p., Bibl. du musée d'Art et d'Histoire de Langres, ms. 200. La sculpture qui ornait l'autel est aujourd'hui conservée au musée de Langres ; elle est datée du XV^e siècle. Le même lieu abrite plusieurs fragments du monument de saint Didier.

126. En ce qui concerne l'espace anglais, la question a été traitée de manière très approfondie par B. Nilson, *The medieval experience at the shrine*, dans *Pilgrimage explored*, J. Stopford éd., New York, 1999, p. 95-122.

127. C. Lautier, *Les vitraux de la cathédrale de Chartres*, cit., p. 30.

128. J. Bugslag, *Pilgrimage to Chartres : the visual evidence*, dans *Art and architecture of late medieval pilgrimage in Northern Europe and the British Isles*, éd. S. Blick et R. Tekippe, Leiden, 2005, p. 135-183 et en particulier p. 172 et 181.

129. Les pèlerins viennent alors non seulement du diocèse de Langres mais aussi des contrées voisines. Cette affluence est mentionnée dans une bulle d'indulgences du pape Urbain V (22 novembre 1368), éd. A.-M. Hayez dir, *Lettres communes des papes du XIV^e siècle. Urbain V (1362-1370). Lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican*, t. 8, Rome, 1982, p. 166 (n° 23875). La réalité de ce pèlerinage semble confirmée par l'engouement qui entoure alors les reliques de la cathédrale. En 1367/8, 80 cierges sont confectionnés pour brûler devant celles-ci. ADHM, 2 G 857 (non folioté), seul compte comportant une telle mention. De plus, des dons aux reliques sont attestés quelques années plus tôt. En 1365, le chanoine Jean de Saffres lègue 10 livres tournois *ad opus reliquiarum* (ADHM, 2 G 118, pièce n° 14), alors que le chapelain Paris de Plenoy lègue pour le même objet le tiers de ses biens meubles en 1366 (même liasse, pièce n° 19).

130. Bibl. mun. de Chaumont, ms. 24, f° 58.

131. À Bèze, au début du XII^e siècle, les moines de Bèze décidèrent de transférer le corps de saint Prudent dans une chapelle à l'ouest de l'abbatiale afin de ne plus être dérangés par l'afflux des fidèles : *Acta Sanctorum*, oct., t. 3, cit., p. 365. À Saint-Bénigne de Dijon, au XI^e siècle, l'entrée de l'escalier axial qui permettait d'accéder à la crypte était dans la nef, très loin du chœur des moines. À Saint-Pierre de Flavigny, les fidèles pouvaient accéder aux cryptes par l'extérieur.

132. A. Bernard éd., *Le sac et le pillage de l'abbaye de Tournus par le capitaine Ponsenat (août 1562)*, dans *Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus*, t. 14, 1914, p. 37.

133. Un bois gravé représente plusieurs pèlerins se pressant autour de la châsse posée sur l'autel de sa chapelle et embrassant les pieds de saint Claude, qui en dépassent. BnF, xylogr. Ea 5 Rés., publié dans *Pensée, image et communication en Europe médiévale. À propos des stalles de Saint-Claude*, Besançon, 1993, p. 30. Je remercie Aurélia Bully de m'avoir communiqué cet exemple curieux.

134. Guérison d'un bourgeois sous l'abbatiale de Claude de Charmes (1490-1517) : É. Bougaud éd., *Chronique*, Continuatio, cit., p. 226. La guérison d'un aliéné habitant Til-Châtel (entre Dijon et Langres) est également mentionnée en 1582/3. ADCO, G 589, comptes du pitancier de Saint-Étienne de Dijon pour ces années, f° 188.

135. Bien que non représenté sur la vue de dom Plancher, l'escalier Nord est mentionné par différents auteurs et figure sur plusieurs plans des XVII^e et XVIII^e siècles.
136. ADHM, 2 G 822 : comptes du chambrier, 1315-1316, f^o 9.
137. Cf. *supra*.
138. ADCO, G 189, pièce n^o 7. « Item seroit chose bien necessaire, devote et seine que en ung arnot entre deux pilliers qui sont au coing du grand aultel, on fit tel aulmaires de tables de pierre de taille pour mettre les reliques de ladite eglise, plus reveremment qu'elles ne sont, car devant lesdites aulmaires esclereroient les lampes qui sont devant *Corpus Domini* et devant ledit aultel, et aussi les secretain, soubz secretain et clers verroient a des de leurs chambres lesdites aulmaires et si [aussi] seroient plus prestes lesdites reliques pour mettre sur ledit autel sans les porter ne rapporter de si loing comme elles sont ». Ce procès-verbal a été recopié à la suite d'une provision de Nicolas, cardinal de Sainte-Croix et légat du pape Eugène IV, qui ordonne des économies sur les menses abbatiale et conventuelle pour pouvoir subvenir aux réparations (document daté du 12 mars 1432/3).
139. Phénomène de centralisation – et donc, indirectement, de valorisation de cet espace – qui ne se limite pas aux seuls reliquaires, puisqu'en 1519 deux armoires ont été placées aux sièges derrière l'aigle du chœur pour enfermer les livres de l'église (ADCO, 1 H 1411, f^o 102) ; en 1533, le coffre des chartes de l'abbaye occupait également le milieu du chœur de l'église abbatiale (ADCO, 1 H 1419, f^o 122v).
140. É. Bougaud éd., *Chronique*, Continuatio, cit., p. 224. En 1562, dans l'abbatiale Saint-Philibert de Tournus, une armoire contenant les « joyaux » est également mentionnée à gauche du maître-autel, non loin de « tabernacles » de bois servant à accueillir des reliquaires. A. Bernard éd., *Le sac et le pillage de l'abbaye de Tournus*, cit., p. 37.
141. B. Prost éd., *Le trésor de l'abbaye*, cit., p. 8 sqq. (inventaire de 1395).
142. ADCO, 1 H 1408, 1513, f^o 97.
143. B. Prost éd., *Le trésor de l'abbaye*, cit., p. 41-55. É. Bougaud éd., *Chronique*, Continuatio, cit., p. 224.
144. ADCO, 1 H 1414, 1525 : f^{os} 136 v et 139.
145. ADCO, 1 H 1413, 1524, f^o 159v. La même configuration est encore attesté en 1676 dans le « Mémoire sur Saint-Bénigne », BnF, coll. Bourgogne, XI, f^o 498.
146. Bien qu'attribué au IV^e siècle, cet évêque n'est pas mentionné avant la fin du X^e siècle, date à laquelle un moine de Saint-Bénigne compose sa *Vita*. *Acta Sanctorum*, jan., t. 2, Anvers, p. 490-494.
147. ADCO, 1 H 1413, 1524, f^o 162v et 1 H 1414, 1525, f^o 137v : « fasson de deux chassis de bois faitz pour les chasses de Toussaint et de saint Urbain ». Ces châssis ne peuvent être confondus avec les âmes de ces châsses, dans la mesure où celle de saint Urbain a été assemblée en 1519.
148. ADCO, 1 H 1413, 1524, f^o 160v. Les trois châsses étaient surmontées d'autant de tableaux, au XVII^e siècle et probablement déjà au début du XVI^e siècle. En 1674, celui de milieu représentait la Résurrection du Christ. BnF, coll. Bourgogne, t. 11, f^o 498 et B. Prost éd., *Le trésor de l'abbaye*, cit., p. 126 ; le ciel qui surplombait le maître-autel représentait quant à lui Dieu en majesté et les quatre évangélistes, ADCO, 1 H 1408, 1512-1513, f^o 96.
149. ADCO, 1 H 1413, f^o 174v : le vendredi après la Fête Dieu (27 mai) 1524, et 1 H 1425, 1556-1557, f^o 86v.
150. ADCO, G 194, pièce n^o 11. Durant l'époque moderne, ces « descentes de châsses » surviennent de plus en plus fréquemment, lors des processions ordinaires et extraordinaires. En témoignent notamment les comptes de la fabrique de Saint-Vorles à Châtillon-sur-Seine (ADCO, G 3737, 1681-1785 : nombreuses mentions) et ceux de Saint-Jean à Dijon pour l'année 1603 (ADCO G 2134, f^o 80). En 1717, deux châsses de bois qui comprenaient des reliques des saints évêques de Langres (Tétricus, Urbain, Grégoire) sont localisées de part et d'autre du maître-autel de cette église. ADCO, G 2147.

151. ADCO, 1531, 1 H 1417, f° 144.

152. ADCO, 1 H 1422, f° 85v.

153. « Quatre chappeaulx pour les saintz estans sur le grand aultel » sont réalisés en 1560. ADCO, 1 H 1428, 1560, f° 128.

154. Côte-d'Or. Sur les différents déplacement du tombeau de saint Valentin (ermite du VI^e siècle) au sein de la crypte, cf. C. Sapin, N. Deflou-Leca, *Saint-Valentin de Griselles : du culte érémitique à la fondation monastique*, dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. 39, 2000-2001 (2004), p. 75-126.

155. T. N. Kinder et L. Pressouyre dir., *Saint Bernard et le monde cistercien*, catalogue d'exposition (Conciergerie, 18 décembre 1990-28 février 1991), Paris, 1991, p. 143.

INDEX

Index géographique : France/Bourgogne

Mots-clés : relique, autel

AUTEUR

LAURENT DURNECKER

Docteur en histoire médiévale, Université de Bourgogne